



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)

Pré-demande en ligne : <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

1 ÈRE DEMANDE	
MAJEUR (GRATUIT) <ul style="list-style-type: none">• Cerfa 12100 (mairie) ou pré-demande en ligne• Justificatif de domicile (de - 3 mois) : électricité, téléphone... <i>(Si la personne est hébergée : justificatif de domicile de l'hébergeur + attestation d'hébergement ainsi que la pièce d'identité de celui-ci)</i>• Pièce identité valide ou copie intégrale Acte de naissance (<i>moins de 3 mois - original</i>)• 1 photo d'identité récente aux normes (<i>de - 3 mois</i>)• Pour inscription de la mention : « veuf » ou « veuve » : acte de décès du conjoint• Pour inscription du nom d'épouse (si nouveau) : acte de mariage (moins de 3 mois)• En cas de divorce : fournir le jugement ou l'autorisation de l'ex-conjoint pour garder l'usage du nom marital + CNI	MINEUR (GRATUIT) : PRÉSENCE OBLIGATOIRE DU MINEUR AU DÉPÔT ET AU RETRAIT <ul style="list-style-type: none">• Cerfa 12101 (mairie) ou pré-demande en ligne• Justificatif de domicile (de - 3 mois) : électricité, téléphone...• Pièce identité valide ou copie intégrale Acte de naissance (<i>moins de 3 mois - original</i>)• 1 photo d'identité récente aux normes (<i>de - 3 mois</i>)• Pièce d'identité des deux parents (<i>original</i>)• Nom Usage : Pour ajout nom de la mère : autorisation du père + CNI• Si alternance : Jugement et justificatif de domicile des 2 parents
RENOUVELLEMENT	
MAJEUR (GRATUIT) <p><u>Si périmée depuis moins de 5 ans :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Cerfa 12100 (mairie) ou pré-demande en ligne• Ancienne carte d'identité• 1 photo d'identité récente aux normes (de - 3 mois)• Justificatif de domicile (de - 3 mois) : électricité, téléphone... <p><u>Si périmée depuis plus de 5 ans :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Toutes les pièces demandées pour une 1^{ère} demande• Ancienne carte d'identité	MINEUR (GRATUIT) : PRÉSENCE OBLIGATOIRE DU MINEUR AU DÉPÔT ET AU RETRAIT <p><u>Si périmée depuis moins de 5 ans :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Cerfa 12101 (mairie) ou pré-demande en ligne• Ancienne carte d'identité• 1 photo d'identité récente aux normes (de - 3 mois)• Justificatif de domicile (de - 3 mois) : électricité, téléphone... <p><u>Si périmée depuis plus de 5 ans :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Toutes les pièces demandées pour une 1^{ère} demande• Ancienne carte d'identité
PERTE OU VOL	
MAJEUR (25 €) <ul style="list-style-type: none">• Toutes les pièces demandées pour une 1^{ère} demande• Certificat de perte (mairie) / Vol (gendarmerie ou commissariat)• Un autre justificatif avec photo (carte vitale, permis, transport)• Timbre fiscal (Achat en ligne : https://timbres.impots.gouv.fr/pages/achat/choixSeries.jsp)	MINEUR (25 €) : PRÉSENCE OBLIGATOIRE DU MINEUR AU DÉPÔT ET AU RETRAIT <ul style="list-style-type: none">• Toutes les pièces demandées pour une 1^{ère} demande• Certificat de perte (mairie) / Vol (gendarmerie ou commissariat)• Un autre justificatif avec photo (carte vitale, permis, transport)• Timbre fiscal (Achat en ligne : https://timbres.impots.gouv.fr/pages/achat/choixSeries.jsp)